CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 115522
Valable du 15/01/2024 au 22/11/2024

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ENERGIES RENOUVELABLES AQUITAINE
8 TER RUE DU PRE MEUNIER
ZA DU COURNEAU
33610 CANEJAN

RAISON SOCIALE : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ENERGIES RENOUVELABLES AQUITAINE
DENOMINATION COMMERCIALE : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ENERGIES RENOUVELABLES AQUITAINE

SIRET : 83424301600039
Forme Juridique : SAS
Responsable légal : BLOAS CACAUD ANNE
N° Dossier : 43-RP-9848-33
N° Client : 9848

Tel : 05 56 84 87 58
E-mail : alex.chaignaud@eiffage.com
Assurance Responsabilité Civile : SMA BTP
Assurance Décennale : SMA BTP

Qualification selon référentiel : Solaire Photovoltaïque - SPV

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
SPV3 : SPV - indice 3 (supérieur à 250 kVA)	Classe 2 (4 à 8 exécutants)	23/11/2023	22/11/2027
SPV2 : SPV - indice 2 (supérieur à 36 kVA ou inférieur ou égal à 250 kVA)	Classe 2 (4 à 8 exécutants)	23/11/2023	22/11/2027
SPV1 : SPV - indice 1 (inférieur ou égal à 36kVA)	Classe 2 (4 à 8 exécutants)	23/11/2023	22/11/2027
Mention			
RGE : Reconnu Garant de l'Environnement		23/11/2023	22/11/2027
Catégories de travaux			
Panneaux solaires photovoltaïques		23/11/2023	22/11/2027

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.

Edité le 15 janvier 2024

Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
https://www.qualifelec.fr/contact

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

Certificat réédité le 01/07/2024.

Annule et remplace le précédent.